



Madame, Monsieur,

Votre enfant a été affecté(e) dans notre établissement en 2nde BAC PRO, 1^{ère} année de CAP, 3^{ème} PREPA-METIERS ou dans une autre niveau passerelle pour l'année scolaire 2026-2027, et nous nous en réjouissons.

Il s'agit maintenant pour vous de l'inscrire, avant Vendredi 3 Juillet 2026, faute de quoi sa place pourrait être donnée à quelqu'un d'autre:

PROCEDURE POUR L'INSCRIPTION

Vous pouvez, au choix, AVANT VENDREDI 3 JUILLET 2026 :

- 1) Télécharger le dossier d'inscription sur le site ENT du LP <https://aristide-berges.mon-ent-occitanie.fr> puis ramener les documents en main propre au LP BERGES selon le planning ci-dessous :
- OU*
- 2) Effectuer l'inscription directement en ligne sur le TELESERVICE <https://teleservices.ac-toulouse.fr> (Excepté les 3Prépa Métiers) puis retourner les documents en main propre au LP BERGES selon le planning ci-dessous :

Lundi 22 Juin 2026	14h30-17h30	3 ^{ème} Prépa Métiers
Jeudi 2 Juillet 2026	9h-12h	1 ^{ère} année CAP
	13h00-16h30	2 nd e BAC
Lundi 6 et Mardi 7 Juillet 2026	Sur RDV au 05.34.14.36.50 (envoi postale ou par mail possible)	1BAC, réorientations, inscriptions tardives ...

Merci de venir avec votre enfant pour l'essayage des tenues

LE DOSSIER DOIT ETRE CONSTITUE DE :

❖ Documents à télécharger et à compléter

- La fiche de Renseignements à compléter (Attention à bien renseigner la Classe, le Régime, la Langue Vivante et l'étude automatique du droit à bourse de lycée 2026-2027).
- La fiche d'urgence
- Autorisation Captation Image et Coupon Ecole Ouverte 2026-2027
- Consulter et compléter la fiche d'inscription à l'UNSS (facultatif) pour s'inscrire à l'association sportive du Lycée et pratiquer différentes activités toute l'année scolaire (*cotisation de 15 euros en ligne ou par chèque*).
- Bulletin d'adhésion à la MDL (facultatif) (*cotisation de 10 euros en espèces ou par chèque*)
- Le questionnaire pour la visite médicale en 1^{ère} année - ANNEXE 1 (**NE CONCERNE PAS LES 3PMET**)
- **POUR LES 3PMET : AUTORISATION DE SORTIE**

❖ Pièces à joindre à votre dossier

- Un relevé d'identité bancaire RIB du responsable qui perçoit les aides qui paiera les frais scolaires
- Si aménagements particuliers (MDPH, PAI, PPS, PAP, AESH), joindre une photocopie de la notification
- La photocopie intégrale du livret de famille et la copie intégrale du jugement si séparation ou situation particulière.
- La copie des vaccinations sur le carnet de santé.
- Une cotisation de 10 euros destinée à « La Maison des Lycéens » de l'établissement (**paiement par chèque**)
- Une cotisation de 15 euros pour l'adhésion à l'UNSS (**paiement en ligne ou par chèque**)
- L'attestation d'assurance scolaire responsabilité civile et individuelle obligatoire (sera exigée le jour de la rentrée).

❖ A consulter

- Fiches des fournitures
- Organisation de la rentrée
- Planning des formations en milieu professionnel (PFMP) / Planning des apprentis
- Information des services de gestion et de restauration
- Fiche INTERNAT (A consulter IMPERATIVEMENT par les internes)

- ➔ LES DEMANDES DE TRANSPORT SCOLAIRE sont à effectuer sur le site de <https://www.lio-occitanie.fr/transport-scolaire-ariege>
- ➔ LES DEMANDE POUR LA CARTE JEUNE (elle est OBLIGATOIRE) doivent se faire sur le site www.cartejeune.laregion.fr
- ➔ DOTATION DES TENUES ET DE L'OUTILLAGE PROFESSIONNEL PAR LA REGION

Pour tous renseignements, merci de nous appeler au 05.34.14.36.50